

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 octobre 2019

Délibération CA_20191016_013

Convention de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire pour le Conseil départemental : modification de la convention type

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 29 février 2008 relative à la convention de disponibilité

Vu le projet de convention de disponibilité opérationnelle entre le SDIS de l'Indre et le Conseil départemental

DECIDE :

Article unique. - la convention de disponibilité opérationnelle à intervenir entre le SDIS de l'Indre et le Conseil départemental de l'Indre est adoptée et le président est autorisé à la signer

DESCOUT Serge